

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL 27 MARS 2023

❖ **Informations**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2023.
Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

❖ **Finances et Ressources Humaines**

2023-08/ Versement avant l'approbation du budget 2023 d'un acompte de 20 000 euros à l'établissement public autonome « CCAS » de la subvention d'équilibre 2023.

2023-09/ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022.

2023-10/ Vote des taux d'imposition 2023.

2023-11/ Modification des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) pour l'année 2023.

2023-12/ Diminution de l'indemnité de fonction versée aux élus.

2023-13/ Adoption du budget primitif 2023.

2023-14 / Adoption du montant révisé de l'attribution de compensation pour 2023 et 2024.

2023-15 / Avenant à la convention d'éco-pâturage.

❖ **Subventions**

2023-16/ Attribution des subventions de fonctionnement sans convention aux associations.

2023-17/ Avenant à la convention de subvention de la section musique de l'Amicale Laïque du Pellerin (ALP).

2023-18/ Attribution des subventions de projet sans convention aux associations.

2023-19/ Avenant à la convention de subvention de l'association Les Journées de la BD.

2023-20/ Attribution d'une subvention de projet par convention à l'association The Serious Road Trip.

2023-21/ Attribution d'une subvention de projet par convention à l'ALP pour Fort Cassin.

2023-22/ Attribution d'une subvention de projet par convention à l'association Image'in.

2023-23/ Attribution d'une subvention de projet par convention à l'association FCBL.

2023-24/ Attribution des subventions d'équipement aux associations.

❖ **Petite enfance - Enfance - Jeunesse**

2023-25/ Approbation de la convention d'objectifs et de financement avec l'association des FRANCAS pour la gestion des accueils de loisirs pendant l'été 2023.

❖ **Urbanisme**

2023-26/ Secteur Château Sourdille – Parcelles cadastrées AA559 et AA536 : modification des Programmes d'Action Foncière Habitat en Réserves foncières métropolitaines.

2023-27/ Secteur Château-Sourdille : abrogation de la délibération n°2019-21 du 04/02/2019 portant cession de biens acquis par voie de préemption par Nantes Métropole au profit du Groupe CIF.

2023-28/ Pôle Sportif - Versement d'une indemnité d'éviction à l'exploitant agricole.

❖ **Questions et informations diverses**